



**PRÉFET
DU NORD**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

Préfecture du Nord

Lille, le 27/09/2023

La Secrétaire générale

Monsieur le directeur,

En application des dispositions de l'article L. 112-3 du code rural et de la pêche maritime et du décret n° 2016-1190 du 31 août 2016, vous m'avez adressé le 6 juin 2023 l'étude préalable agricole liée au projet d'aménagement du parc d'activités du Fort Mahieu sur la commune de Erquinghem Lys affectant l'économie agricole de ce territoire.

Vous trouverez ci-joint l'avis de la commission départementale de préservation des espaces agricoles, naturels et forestiers du Nord sur l'étude préalable agricole.

Je retiens les incidences négatives de votre projet sur l'économie agricole de ce territoire mais souligne les actions que vous avez engagées afin de réduire son impact sur les activités agricoles du territoire.

Pour ce qui relève des mesures compensatoires et des modalités de mise en œuvre, je vous invite à prendre en compte l'intégralité des remarques de la CDPENAF afin de proposer des actions concrètes permettant la reconstitution du potentiel économique perdu notamment en ce qui concerne la filière élevage particulièrement impactée.

Aussi, je vous informe que j'émetts un avis favorable sur l'étude réalisée et vous demande d'engager d'ici la fin d'année le dispositif de gouvernance relatif à la mise en œuvre de la compensation par la signature de la convention partenariale. Par ailleurs, le montant de cette compensation collective agricole sera à acter dans votre budget.

Les services de la direction départementale des territoires et de la mer restent à votre disposition pour vous apporter toute information utile et vous accompagner dans la suite des procédures.

Je vous prie d'agréer, monsieur le directeur, l'expression de ma considération distinguée.

Pour le préfet et par délégation,
la secrétaire générale

Fabienne DECOTTIGNIES

Monsieur Giuseppe LO MONACO, directeur général
Société d'économie mixte Ville renouvelée
75 rue de Tournai
CS 40117
59332 Tourcoing Cedex

PJ : Avis de la CDPENAF du Nord du 14 septembre 2023
LR/AR n°

12-14, rue Jean sans Peur - CS 20003 - 59 039 LILLE Cedex

Tél. : 03 20 30 59 59 - Fax : 03 20 57 08 02

Horaires d'ouverture et modalités d'accueil sur : www.nord.gouv.fr

Suivez-nous sur : facebook.com/prefetnord - twitter.com/prefet59 - linkedin.com/company/prefethdf/